

COMMUNE DE SEXEY LES BOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2018

Absents excusés : A. MANNEVY donne pouvoir à X. RICHARD – JJ. THOUVENOT donne pouvoir à G. BRINGUIER.

Secrétaire de séance : Amélie SAINTOT

1/ Prévention et santé au travail

Sur proposition du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle, les membres du conseil décident d'engager avec lui une convention de partenariat prévention et santé au travail pour les employés de la commune.

2/Bail de chasse

Le conseil municipal décide de reconduire le bail au droit de chasse avec l'association de communale de chasse agréée (ACCA) de Sexey-les-bois pour une durée de 9 ans, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2027. Le loyer annuel est de 1715 €.

3/Vente de la parcelle AB310

Le conseil municipal, sur proposition du maire, décide de retenir l'offre de prestation présentée par Mes Person, Bodard et Petitpas, notaires à Toul, pour assister la commune sur les plans juridique, fiscal et technique pour la vente de la parcelle AB310.

4/ Réfection de la Grande rue

Dans le cadre de la réfection de la Grande rue dans sa partie haute, le conseil municipal décide de retenir l'offre de marché de Meurthe-et-Moselle Développement, structure émanant du conseil départemental, pour assistance technique et opérationnelle aux travaux. Le montant de la prestation est fixé à 862,50 € HT.

5/ Entretien de l'éclairage public

La communauté de communes Terres toulaises ayant abandonné la compétence en matière d'éclairage public, la commune reprend à sa charge l'entretien de l'éclairage public. L'entreprise CITEOS est retenue pour assurer l'entretien des installations de l'éclairage public pendant la période 2018-2019.

6/ Syndicat des eaux

Le 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement a été reprise par la CC2T. En conséquence, le conseil municipal approuve la nouvelle dénomination du syndicat des eaux : Syndicat intercommunal des eaux (SIE).

7/ Rapprochement Sexey-les-bois et Velaine-en-Haye

Dans la perspective de la création d'une nouvelle commune réunissant Sexey-les-bois et de Velaine-en-Haye, le conseil municipal a décidé de mener des discussions avec nos voisins. A cet effet, sur proposition des deux maires, il est convenu de constituer un premier groupe de réflexion composé de conseillers des deux communes. Geneviève Bringuier, Aurélien Parisse et Xavier Richard siègeront dans ce groupe de travail.

8/ Fête patronale

La date est fixée au dimanche 2 septembre 2018.

La séance est levée à 22h30.